



REGLEMENT BLOKUHAKA 2016

L'évènement Blokuhaka 2016 est un rassemblement festif et convivial donnant la priorité à la bonne humeur et au respect d'autrui. Toutefois, la compétition organisée aboutissant à un classement et à des récompenses, voici le règlement de cette manifestation.

Note concernant la sécurité : La pratique du bloc et des autres activités du rassemblement pouvant comporter des risques, nous demandons à tous les participant(e)s de veiller attentivement à leur propre sécurité et à celle des autres tout au long de l'évènement (Mutualisation des crash-pads, parade, conseils, etc.)

CONTEST DE BLOC

Article 1 : Conditions de participation au contest

Le contest est ouvert à tous les inscrit(e)s majeurs et à partir de 16 ans sous condition d'autorisation parentale (disponible à l'inscription). Les participant(e)s sont réparti(e)s en deux catégories : Hommes et Femmes.

Article 2 : Licence / assurance :

La présente manifestation ne comprend aucune garantie d'assurance de personnes (frais médicaux, capital décès, invalidité...). Il peut être dans l'intérêt du participant de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa participation à Blokuhaka peut l'exposer. Il appartient à chaque participant de vérifier qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique des activités proposées dans le cadre du festival.

Des licences « découverte » FFME couvrant certains de ces risques pourront être souscrites auprès de l'organisation sur le site du festival (6 euros par jour).

(Renseignements sur : <http://www.ffme.fr/licence/page/la-licence-decouverte.html>)

Article 3 : Qualifications

Le contest se déroule en grimpe libre et en auto-jugement. Le nombre d'essais dans les blocs est illimité et non-comptabilisé.

Les qualifications comprennent 15 passages par catégorie, numérotés de 1 à 15 pour les Femmes et de 6 à 20 pour les Hommes.

Une feuille de route comprenant pour chaque bloc son numéro, sa ligne, sa localisation et des précisions éventuelles sur le passage (indications de départ, sortie ou prise finale le cas échéant, interdits, etc.) sera remise à chaque participant(e) en début de journée. Cette feuille de route comprendra également une grille de validation des passages réussis, à remettre à l'organisation à la fin des qualifications. L'organisation pourra commencer la saisie des données pendant le déroulement des qualifications.

Aucune fiche ne sera acceptée après la clôture des qualifications, à l'heure indiquée sur la feuille de route.

Article 4 : Classement des qualifications

La comptabilisation des points se fera selon le système « contest » : Chaque bloc réussi rapporte au grimpeur/ à la grimpeuse 1000 points divisés par le nombre de réalisations du passage dans sa catégorie.

Les 6 meilleurs participant(e)s accèdent à la finale dans chaque catégorie.

Article 5 : Validation / Litiges

Un bloc est validé lorsque le passage est enchaîné depuis les prises de départ jusqu'à la sortie du bloc sans utiliser les interdits éventuels. La validation du bloc est à l'auto-appréciation du grimpeur et de ses partenaires, et sera indiquée sur sa feuille de route. Les responsables du contest se tiennent à la disposition des compétiteurs pour répondre à toute question ou lever le moindre doute concernant la réalisation des passages afin d'assurer une confrontation équitable.

Article 6 : La convivialité et le respect étant primordiaux dans l'esprit Blokuhaka, l'organisation compte sur la bonne foi et l'honnêteté des participant(e)s et ne pourra être tenue responsable en cas d'abus ou de malveillance. Un(e) participant(e) peut être mis(e) à l'écart du classement en cas de triche avéré(e) ou d'entrave au bon déroulement de la compétition.

En cas d'ambiguïté un appui vidéo (à l'initiative des participants) pourra être apprécié.

Dans l'éventualité d'un litige qui ne puisse être résolu, l'organisation se réserve le droit de retirer les sommes en jeu (au profit de notre partenaire) à tout moment de la compétition.

FINALES

Article 7 : Les finales se déroulent sur 3 blocs pour les hommes et 3 blocs pour les femmes. Les essais sont illimités durant le temps affecté à chaque bloc, mais comptabilisés. Les compétiteurs et les compétitrices se répartissent le temps disponible et partent dans leurs essais quand ils/elles le souhaitent, sans ordre de passage, dans le délai imparti.

Le classement tiendra compte du nombre de blocs sortis et du nombre d'essais total pour les sortir. Un prize money de 500 € sera remis au gagnant de chaque catégorie.

BLOCS « ULTIMES »

Article 8 : Pour tous les inscrits à Blokuhaka et indépendamment du contest, deux blocs « ultimes » seront dévoilés dès le début du festival (1 pour les Hommes, 1 pour les Femmes).

Un prize money de 500 € est affecté à chacun d'eux et sera réparti entre les grimpeurs ou les grimpeuses ayant sorti le bloc.

La validation du bloc ultime devra être attestée par un organisateur du contest présent au moment de l'essai concluant, ou au moyen d'une vidéo sans équivoque. Pour éviter les erreurs d'appréciation, toute hésitation ou ambiguïté éventuelle concernant le passage, le départ, les interdits, etc. devront être clarifiées auprès des organisateurs.

Les essais dans les blocs ultimes se termineront en même temps que les qualifications du contest le samedi après-midi. Le bloc ultime n'a aucune influence sur le score au contest.

DROIT A L'IMAGE

Article 9 : Tout participant s'engage à céder tous les droits d'images et de diffusion pour les photos et vidéos prises pendant la manifestation et à accepter d'être survolé par un drone.

MODIFICATION / ANNULATION

Article 10 : En cas d'intempéries ou d'autres événements exceptionnels, l'association ECOGRIMP'S peut décider de son seul fait de reporter le contest, de modifier le programme ou d'annuler la manifestation à n'importe quel moment et sans obligation d'information. Vérifiez vos mails et le site internet de la manifestation pour vous assurer de toute modification.

Horaires Prévisionnels

Vendredi Matin :

10 h Début des enregistrement et lancement du rassemblement et des blocs « ultimes »

Samedi :

10h30 : Début du contest (Qualifications)

15h30 : Fin des Qualifications + Fin des blocs ultimes

16h30 : Début des Finales

LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER

CECI EST UNE DECHARGE DE RESPONSABILITES

Je déclare être en plein usage de mes facultés physiques et intellectuelles, et parfaitement informé(e) que les pratiques telles que l'escalade de bloc, le stand-up paddle, la slackline et autres activités récréatives peuvent s'avérer dangereuses et supposer un risque de **blessure** et/ou de **mort**. En dépit d'un tel risque, et tout en prenant en compte mon droit de pratiquer de telles activités, **J'ACCEPTÉ EXPRESSEMENT D'ASSUMER TOUTE RESPONSABILITE DES CONSEQUENCES LIEES A LA PRATIQUE DE TELLES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES, SUR MON INTEGRITE PHYSIQUE ET/OU TOUT RISQUE DE BLESSURE OU DE MORT**, en particulier dans le cadre de ma participation à Blokuhaka 2016.

La présente manifestation ne comprend aucune garantie d'assurance de personne (frais médicaux, capital décès, invalidité...). Il peut être dans l'intérêt du participant de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa participation à Blokuhaka 2016 peut l'exposer

JE RENONCE EXPRESSEMENT A ENGAGER DES POURSUITES JUDICIAIRES A L'ENCONTRE DE L'ASSOCIATION ECOGRIMP'S (Personnes et organismes impliqués), leurs dirigeants sociaux, associé(e)s, employé(e)s, agents, assureurs, sponsors et entreprises affiliés à Blokuhaka 2016 et **JE LES LIBERE DEFINITIVEMENT ET SANS RESERVE DE TOUTE RESPONSABILITE** en cas de blessure ou de mort dont je pourrais être victime durant Blokuhaka 2016. **J'ASSUME L'ENTIERE ET EXCLUSIVE RESPONSABILITE DE MES ACTES, BLESSURES ET/OU MORT POSSIBLES** durant Blokuhaka 2016.

Je déclare être parfaitement informé que ce document est une **DECHARGE DE RESPONSABILITE** qui m'empêche ainsi que mes ayants-droits, d'engager des poursuites judiciaires à la suite de blessures et/ou de mort dont je pourrais être victime durant Blokuhaka 2016. Aucune responsabilité et aucun paiement d'indemnité ne saurait donc incomber à l'association ECOGRIMP'S (Personnes et organismes impliqués), leurs dirigeants sociaux, associé(e)s, employé(e)s, agents, assureurs, sponsors et entreprise affiliées à Blokuhaka 2016.

JE DECLARE ACCEPTER cet accord que je signe librement et volontairement, en désirant qu'il s'applique autant à moi-même qu'à mes ayants-droits. Je déclare être majeur et avoir la capacité légale de m'engager aux termes de la présente décharge de responsabilité et d'assumer toute responsabilité sans le concours d'un membre de ma famille, représentant légal ou tuteur.

Je déclare en outre avoir plein usage de mes facultés intellectuelles et que mon état de santé général est satisfaisant et se trouve compatible avec la pratique du bloc, du stand-up paddle, de la slackline et autres activités récréatives et sportives.